Plan d'accompagnement personnalisé

P. A. P.

Elève dont les difficultés scolaires persistent malgré une pédagogie adaptée et/ou des renforcements dans le cadre d'un PPRE et /ou une rééducation déjà en cours
(cf. orthophoniste, suivi CMP, etc. ...)

↓

SIGNAL D'ALERTE

↓

BILAN PÉDAGOGIQUE

conseil de cycle | conseil de classe

↓

FORMULAIRE DE DEMANDE DE PAP - par le responsable légal ou l'élève majeur et/ou l'équipe pédagogique

↓

PIECES UTILES - cf. circulaire académique

↓

MEDECIN EDUCATION NATIONALE - rend un avis
ou le cas échéant, le médecin conseiller technique

↓

REDACTION DU PAP - par l'équipe pédagogique

↓

VALIDATION

par le Directeur d'école | par le Chef d'établissement

↓

ces derniers s'assurent de l'effectivité de la mise en oeuvre.